

M. BARTHELEMY, fidèle à sa promesse, qui ressemble presque à une gageure, publie aujourd'hui la première de ses *Satires hebdomadaires*. Il faut, à une si périlleuse besogne, un talent à grandes ressources; mais le talent ne manquera pas à l'ouvrage, ni le succès au talent. Le poète retrouvera dans le public son ancienne sympathie. Aujourd'hui, comme il y a six ans, le pays est peu satisfait de son gouvernement, et se sent disposé à rire ou à se fâcher. Le premier numéro de la *Némésis* est d'une vivacité qui ne plaira pas à tout le monde. Quant à nous, nous n'avons que des éloges à donner à l'auteur. Sa satire, n'est par malheur, que trop fondée en raison; et, poétiquement, elle est excellente; elle amuse, elle exalte, elle irrite tour à tour. Que de gaieté, de comique, et de bonheur d'expression dans cette revue du personnel de la haute administration; que de vérité. Sans l'exagération poétique, qui, du reste, est de règle, il faut que la satire, comme la caricature, charge un peu les portraits; c'est une affaire d'art. Que d'éloquence dans cette sinistre annonce de l'arrivée prochaine des peuples du nord! comme elle fait battre le cœur cette réflexion :

Peut-être ils entreront par cette grande voie,
Qu'ouvrit Napoléon dans les monts de Savoie.

Que d'éclat et de force poétiques dans cette allusion au mouvement national de 92, à cet élan des masses dont la doctrine n'a que faire, trouvant sans doute que transiger vaut mieux pour elle que se battre. Nous voudrions transcrire le morceau entier, ou plutôt toute la satire; mais il ne faut pas oublier que M. Barthelémy en est l'éditeur en même temps que l'auteur.—*Le National*.

M. FIRRO, Espagnol émigré, qui a autrefois combattu avec les braves Polonais pour la gloire de la France, vient de répondre à la *Varsoviennne* de M. Casimir Delavigne, par un chant dont il a composé les paroles et la musique. La moitié du produit de cette noble inspiration est destinée à secourir les Polonais, et le nom du général Lafayette figurera en tête de la liste de souscription.

La décision qu'a faite aujourd'hui (10 Avril) la chambre des députés sur la pétition des porteurs de bons des cortès a justifié pleinement nos calculs et nos espérances. Après le rapport plein de clarté de M. Guillon, les démonstrations catégoriques, donnés par M. Garcias, des projets de fraude et d'escroquerie cachés dans le décret de Ferdinand VII, et l'éloquente improvisation de M. de Tracy, qui a peint à larges traits cette infame et sanglante tyrannie que nous avons relevée, que nous alimentons, la chambre a, par un vote una-